

Caen, le 17 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LES FINANCES PUBLIQUES VOUS INFORMENT :
MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Pour accompagner les évolutions des modes de contact de ses usagers et répondre à leurs demandes dans les meilleures conditions, la direction générale des finances publiques s'adapte en permanence.

Dans le département du Calvados comme sur l'ensemble du territoire, la possibilité de **réaliser ses démarches à distance**, par téléphone ou par messagerie sécurisée, est désormais très fortement privilégiée. Il est donc apparu nécessaire de répondre à ces nouveaux besoins.

Parallèlement, l'accueil physique aux guichets demeure une modalité d'accueil importante et notre politique d'accueil a pour objectif de proposer aux usagers l'ensemble des canaux d'échange, en fonction de leur situation.

Aussi, à compter du **1^{er} septembre 2025** :

- l'ensemble des services du département¹ seront joignables par téléphone de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, du lundi au vendredi ;
- les services seront **ouverts tous les jours**, y compris le mercredi² ;
- les **horaires d'ouverture** seront désormais de 8h30 à 12h00 sans rendez-vous, et sur rendez-vous de 14h00 à 16h00.

Concernant les **usagers professionnels**, les services des impôts des entreprises conserveront un accueil exclusivement sur rendez-vous comme c'est déjà le cas.

Pour réaliser vos démarches ou obtenir un rendez-vous : www.impots.gouv.fr

Contact presse : ddfip14.mission-communication@dgifp.finances.gouv.fr

¹ Centres des finances publiques de Bayeux, Vire, Lisieux, Trouville, Falaise, Honfleur, Monts d'Aunay, Caen Bertrand, Caen Gambetta, Caen Louvel et Caen Délivrande

² À l'exception, en raison de leur taille, des antennes des Monts d'Aunay et Honfleur.